Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 8 (1911)

Artikel: Fédéralisme et démocratie sociale
Autor: Antonelli, Etienne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-748585

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FÉDÉRALISME ET DÉMOCRATIE SOCIALE

Je n'ai certes point le droit de me mêler au débat qui a divisé MM. Schollenberger et Ernest Bovet sur la conception que des *Suisses* doivent se faire de la neutralité de leur pays. Je ne suis ici qu'un invité, je veux m'en souvenir. Toutefois, M. Ernest Bovet ayant fait à ma collaboration et aux idées que je défends, avec quelques amis, dans le journal „La Démocratie Sociale", une très flatteuse allusion, je pense qu'il me sera permis de faire valoir, ici, certains scrupules que la lecture des derniers numéros de „Wissen und Leben" m'ont suggérés, et d'apporter les précisions que je crois nécessaires.

* * *

J'ai relevé avec quelque surprise et aussi quelque tristesse — pourquoi ne l'avouerais-je pas — sous l'article de M. Ernest Bovet, la déclaration de la ligue franco-suisse d'Action Française. Je n'aurais point cependant attaché trop d'importance à ce document — je n'y aurais vu qu'une nouvelle preuve de la maladresse brouillonne et enfantine des Camelots de M. Maurras — si je n'avais trouvé dans „Wissen und Leben", encadrant en quelque sorte cette déclaration et lui donnant toute sa portée, les articles de MM. Schollenberger et de Reynold. Je me suis souvenu que, l'an passé, M. de Reynold avait publié, dans „la Voile latine", un article intitulé „Confédération Suisse ou République helvétique", où il écrivait ces phrases singulières sous la plume d'un démocrate sincère, comme lui: „La Démocratie n'a pas tenu et ne pouvait tenir ses promesses. Elle est viciée dans son origine même, qui est la Révolution française. Son égalité factice, contraire aux exigences et aux lois de la vie elle-même, devait aboutir forcément à la tyrannie du nombre, au règne des médiocres, à la brutale centralisation, à l'Etatisme. Ne reconnaissant, par principe, aucune supériorité, la démocratie est par le fait même l'adversaire de toutes les élites: l'élite intellectuelle et morale aussi bien et même davantage que ces aristocraties de naissance qu'elle a supprimées. . . On va me traiter de réactionnaire. Le

mot a changé de sens. Ceux qui ont condamné, au nom de la liberté, la démocratie, se nomment Taine, Renan, Maurras . . ."

Que des Valdaques-Roumains d'origine, comme l'est, me dit-on, M. Cingria-Vaneyre, qui n'ont aucune tradition démocratique profonde, confondent ainsi la Démocratie, en général, et un aspect de la Démocratie française, qui appartient au passé, qui a répondu — dans un milieu déterminé qui est celui de la France de 1789 — à un grand besoin et qui n'est plus conforme aux nécessités présentes, je ne m'en étonne guère; mais que de véritables et sincères démocrates, comme M. de Reynold, aient pu se laisser égarer, ne fût-ce qu'un instant, par de semblables sophismes, voilà qui me semble grave, exceptionnellement grave. Sans doute lorsque l'homme, comme M. de Reynold, est, en même temps qu'un démocrate sincère, un homme d'esprit honnête, droit et cultivé, l'erreur ne se prolonge pas. Mais il faut songer aux esprits faibles qui risquent de se laisser empoisonner par ces idées fausses et considérer comme un véritable devoir démocratique de dissiper, chaque fois que l'occasion s'en présente, l'équivoque sur laquelle repose toute cette campague anti-démocratique. C'est dans ce but que nous avons fondé, en France, le journal „La Démocratie Sociale"; c'est à cette même préoccupation que répond cet article.

* * *

Je ne sais ce qu'on pense, en Suisse, de cette conception surannée de la Démocratie, que je trouve dans l'article de „La Voile Latine" auquel je viens de faire allusion, mais je puis affirmer à M. de Reynold qu'elle n'est plus du tout en honneur dans les jeunes milieux démocratiques français.

La Démocratie ne nous semble pas nécessairement liée à une conception philosophique et sociale déterminée. Depuis longtemps, nous avons protesté en France, dans certains milieux nettement démocratiques, contre la conception philosophique et sociale, rationaliste et dogmatique, de la Révolution française (j'ai, au reste, déjà signalé cette évolution des idées dans mes articles précédents de „Wissen und Leben"). La conception démocratique nouvelle dont le journal „La Démocratie Sociale" a donné jusqu'ici l'expression la plus nette, est toute différente. Il suffit d'ouvrir, au hasard, la collection de notre journal.

On se convaincra bien vite que nous n'avons plus du tout le culte de l'idéologie révolutionnaire, que nous ne sommes pas non plus des *égalitaires* dogmatiques (j'ai écrit sur ce point quelques phrases assez nettes dans mon petit livre intitulé; *La Démocratie Sociale devant les idées présentes);* et, enfin que nous ne sommes pas non plus des *unitaires,* au sens jacobin du mot, mais au contraire des *régionalistes,* des *fédéralistes* et, plus exactement, ce que nous avons appelé des *syndicalistes intégraux.* Henri Hertz, un des principaux rédacteurs de la Démocratie Sociale écrivait dans un des derniers numéros de ce journal:

„Les démocrates individualistes et étatistes continuent d'avoir foi dans la centralisation aussi bien professionnelle et sociale que politique; ils ont peur que si le lien politique se desserre, la nation ne se morcèle et que le syndicat absorbant l'individu, il n'y ait plus, au milieu de régions muettes et jalouses, qu'un pouvoir aveugle et tâtonnant; aussi se contentent-ils de chercher d'autres bases à l'Etat actuel, sans en détendre le faisceau, et de réclamer de l'individu d'autres soucis de gouvernement sans oser l'en soulager, afin que son corps et son âme vivent plus personnellement. Ils repoussent le régionalisme intégral et ils ne voient d'arbitrage efficace, dans les conflits de pouvoir, que dans le referendum.

Les démocrates syndicalistes et antiétatistes, les démocrates sociaux, sont amenés à des idées inverses. Ils déchargent le pouvoir politique et l'individu de tout ce qui n'est pas intérêt général et national. Ils mettent de front la vie politique et la vie sociale; ils substituent à l'expression politique individuelle de l'intérêt, l'expression syndicale et régionale des intérêts. Ils voient dans cette composition nouvelle et plus luxuriante de la société, plus de liberté réelle chez les individus, plus d'unité, et comme un retour élargi à la vie nuancée et naturelle mais avec mille regards se combinant et se surveillant et mille concordances automatiques. Aussi sont-ils régionalistes et, persuadés que le peuple, se fiant aux institutions qu'il commande et qu'il contrôle, considérera comme une vertu de vouloir se taire, ne font point appel à lui, en dehors des consultations normales d'où doivent sortir ses représentants sociaux et ses représentants politiques."

* * *

Ajoutons pour éclairer la religion de M. Cingria, que nous sommes *anti-étatistes* et je me permettrai de faire remarquer aux collaborateurs de *la Voile Latine* ou des *Idées de demain* que nous le sommes avec beaucoup plus de logique, de précision et de netteté que les royalistes, qui leur sont si chers.

Pas plus que ceux-ci nous n'avons d'admiration pour *la République radicale* actuelle et les grenouilles gonflées de ses mares stagnantes, qui ressemblent singulièrement, si j'en crois M. de Reynold, aux radicaux opportunistes de Genève. Comme eux encore, nous reconnaissons que la faiblesse de notre régime démocratique actuel vient de ce que l'*Etat* a tout absorbé en lui, fonctions *politiques, économiques* et *sociales* dont l'ensemble constitue la Nation. Nous voulons, par suite, qu'on sépare ces fonctions nettement et profondément, qu'on laisse à l'Etat la fonction politique, c'est-à-dire la gestion des intérêts d'ordre général et national et qu'on restitue aux groupements spontanés — région, syndicats — la gestion des intérêts privés régionaux, professionnels, moraux. En résumé, nous voulons assurer le libre développement de tous les organes de la Nation, dans une coordination et qui ne soit en aucune façon une subordination des uns aux autres. Et dans cette voie nous allons plus loin même que M. de Reynold qui écrit, dans son article de *„Wissen und Leben“ :* „La Constitution fédérale est au dessus des Constitutions cantonales“. Nous ne voudrions jamais, pour notre part, reconnaître cette suprématie *de droit,* au pouvoir central. L'*Etat* politique, organe de l'intérêt national collectif, ne peut pas être *au dessus* des *groupements d'intérêts* privés, parce qu'il est de nature différente.

Mais, ici, qu'on nous entende bien. Nous voulons distinguer la *fonction politique* des *fonctions économiques et sociales;* nous ne prétendons nullement subordonner la première aux autres. L'existence du groupement national, s'exprimant par l'organe de l'Etat, nous semble une réalité aussi évidente, aussi essentielle que l'existence des intérêts privés, régionaux, économiques ou moraux des individus et des groupes d'individus. Nous ne voudrions, en aucune façon, sacrifier le groupement national aux groupements spontanés d'individus au sein de la Nation, en d'autres termes,

sacrifier „l'Etat“ aux „Institutions“, comme dit M. le professeur Hauriou [1]).

Nous prétendons, au contraire, que nous redonnerons à l'Etat une force nouvelle et considérablement accrue, en le rétablissant dans sa fonction propre d'où il n'aurait jamais dû sortir. Et ces principes, suivant les pays, donneront lieu à des applications différentes.

En France, l'Etat, centralisateur et tyrannique, ayant étouffé, autour de lui, toutes les forces vives de la Nation, n'a plus éprouvé le besoin d'être fort; peu à peu le pouvoir central, régnant sur des ruines, s'est affaibli, anémié, au point qu'il apparaît aujourd'hui comme épuisé, vidé, en face des oppositions régionales ou syndicales, qui se réveillent spontanément. Mais il est bien évident que donner aux groupements d'intérêts privés, une force *politique*, c'est-à-dire leur permettre de s'immiscer dans les affaires d'ordre purement national, serait retomber dans le vice contraire à celui que nous reprochons au régime actuel. Il faut donc, en même temps qu'on élargit les attributions et le domaine des groupes d'intérêts privés, consolider et fortifier l'Etat, dans son domaine propre; réaliser, comme je l'ai dit plus haut, la coordination des éléments de la Nation, dans l'équilibre et non dans la sujétion.

En Suisse, si l'on me permet de parler ici de choses que je connais moins bien, la situation me semble différente. Le système d'organisation politique suisse est purement *fédéraliste*. Ce n'est donc pas un système *syndicaliste*, au sens où nous entendons ce mot. Les pouvoirs fédéraux ne sont que concédés, en quelque sorte, par les pouvoirs cantonaux. Par suite, en droit du moins, le groupement national *politique* est en quelque sorte subordonné aux groupes locaux, qui absorbent en eux une partie de la fonction politique. C'est, dans les conditions des sociétés modernes et en vertu même des conceptions démocratiques nouvelles, une erreur du même genre, quoique moins dangereuse, que celle qui consiste à subordonner les „Institutions“ à „l'Etat“. Il faudrait, dès lors, pour se conformer à nos principes, poursuivre en Suisse,

---

[1]) Cfr. *HAURIOU, Cours de droit Public,* Larose et Tenin, éditeurs, Paris. Le livre magistral du professeur Hauriou restera comme le monument probablement le plus précieux de notre droit public français contemporain.

dans la mesure nécessaire, une politique exactement opposée à celle qui est désirable en France.

C'est, dans ce sens, que nous sommes *anti-étatistes*, en France et que nous serions, peut-être, *étatistes* en Suisse.

Cette conception démocratique est, on le voit, toute différente de celle qu'attaquent si furieusement M. Cingria et ses amis.

* * *

Sans doute si M. Cingria s'en réfère à ses amis de l'Action Française, lui dira-t-on que „la Démocratie Sociale" a été fondée pour combattre l'Action Française, pour voler les idées de M. Maurras et qu'elle ne représente rien de sérieux, dans la démocratie française. Mais que M. Cingria pousse plus loin. Il se convaincra vite que l'état d'esprit du groupe de la Démocratie Sociale est celui d'une grande partie de la jeunesse qui pense, en France. Voici, par exemple, M. Vannoz qui est directeur des *Annales de la Jeunesse laïque*, organe républicain très avancé, fondé il y a dix ans, et qui écrit:

„Le syndicalisme actuel n'est pas la tendance la plus profonde de l'âme populaire et de la réalité moderne; il n'est qu'une expression partielle et momentanée d'une aspiration beaucoup plus large que lui: il n'est, en effet, qu'un des nombreux mouvements dérivés de ce *fédéralisme organique* déjà deviné et révélé par Proudhon, qui s'efforce de naître sous diverses formes, au dessous de la fixité morte des institutions séculaires que rien ne vivifie plus. Si une nouvelle Europe et un nouveau monde doivent naître, si une nouvelle organisation doit être possible, c'est bien celle-là. L'individu d'abord, conscience autonome; puis le groupement des individus conscients, dans la région d'abord, dans la nation ensuite, dans l'ordre international enfin. *Cette conception si simple et si vaste est au fond de toutes les tendances nouvelles, elle se réalise partout et dans le syndicalisme lui-même comme ailleurs.* Elle est progressive et organique et se développera comme un arbre pousse. Signe caractéristique, elle s'impose aux partis politiques mêmes qui croient la combattre, et *aucun groupement de quelque importance ne se crée aujourd'hui qui n'adopte d'instinct cette formule fédéraliste*, tant elle est celle qui s'impose à la vie qui veut se constituer socialement. Et cela se conçoit.

L'ordre qui doit naître doit nécessairement avoir l'individu libre et conscient à sa base. Une organisation vaste qui n'a plus pour support le principe d'autorité doit, pour vivre, adopter le principe du groupement volontaire des énergies libres, c'est-à-dire le principe fédéraliste..."

Si M. Cingria conserve encore quelques doutes sur l'importance du mouvement *démocratique* que je signale, qu'il lise le si beau livre de M. Georges Guy-Grand[1]) et les articles de polémique publiés, dans les „Annales de la Jeunesse laïque", en 1910, par cet écrivain, au cours d'une discussion avec la petite „revue critique des idées", organe de l'„Action Française", que M. Cingria connaît certainement.

Signalons, enfin, que ces idées viennent de recevoir une éclatante consécration au „Congrès républicain de la Jeunesse" qui s'est tenu à Paris au mois de juin[2]). A ce congrès, organisé par la jeunesse des écoles, on avait convié des républicains de toutes nuances, depuis les plébiscitaires jusqu'aux socialistes unifiés. Tous les groupements répondirent à l'appel des organisateurs. Les discussions, qui se déroulèrent devant un très nombreux public et qui durèrent deux jours, y furent animées, sans doute, mais toujours très courtoises. Ces gens qui, hier encore, se considéraient comme des ennemis (il y avait là des démocrates catholiques et des radicaux libres-penseurs) ou du moins comme des adversaires irréductibles, se sentaient réunis par des liens communs. Or ce qui, à travers la diversité des conceptions, ressortit le plus nettement de ces débats, ce fut précisément ce sentiment démocratique nouveau fédéraliste ou plus exactement syndicaliste qu'on sentait dans tous ces jeunes esprits. Qu'on discutât la question du „régionalisme et de la décentralisation", celle de „la réforme constitutionnelle", de „l'organisation des services publics" ou enfin celle de „la réforme électorale", toutes les solutions, sans exception, présentées par ces républicains venus d'horizons si divers, s'inspiraient de ce même sentiment syndicaliste et antiétatiste.

---

[1]) *Le Procès de la Démocratie,* 1 vol. Librairie Armand Colin, Paris. Frs. 3. 50.

[2]) Cfr. *la Démocratie Sociale au congrès républicain de la Jeunesse,* 1 broch. aux bureaux de *la Démocratie Sociale,* 28 Rue Saint Georges, Paris.

On ne peut donc confondre, et c'est là que j'en voulais venir, démocratie et révolutionnarisme, la France démocratique contemporaine et la France révolutionnaire de 1789. Il faut laisser ces rapprochements aux adversaires du régime actuel, qui, comme M. Charles Maurras, mettent au service de leur politique particulière des idées qu'ils trouvent dans notre patrimoine commun mais qu'ils affectent de nous opposer. Des Suisses, comme ceux qui, égarés par leurs aspirations fédéralistes, sont allés jusqu'aux „Idées de demain" n'ont, eux, nulle raison de rouler leur fédéralisme dans le drapeau royaliste de „l'Action française", s'ils ne veulent point faire de la politique... française, et de la plus mauvaise.

* * *

Je m'excuse d'avoir été si long: il m'a semblé que je me devais de protester dans ce journal, où j'ai l'honneur de collaborer, contre cette campagne que m'a révélée l'article de M. Ernest Bovet, et qui sous le masque *anti-révolutionnaire* me parait être surtout une campagne *anti-française,* qui s'inspire d'une connaissance superficielle du mouvement social français contemporain.

Je me souviens qu'il y a un peu plus d'un an, lorsque mon maître, M. le professeur Georges Renard, me proposa de collaborer à „Wissen und Leben", il me dit, avec ce charme et cette profondeur de vues qui lui appartiennent: „On ne connaît pas, ou l'on connaît fort mal, à l'étranger, notre mouvement social contemporain. Il est de notre devoir de le faire connaître, pour éviter les fausses interprétations et pour combattre cette idée, qui se propage trop à l'étranger, de la décadence intellectuelle et sociale de la France."

J'ai pensé, fidèle à la tâche que j'avais alors assumée, que je ne pouvais me taire devant les documents publiés par M. Ernest Bovet et que je devais à M. Cingria-Vaneyre et à ses amis quelques éclaircissements. Que ce soit là mon excuse, d'avoir, pour une fois, abandonné le terrain spéculatif sur lequel je me tiens, ordinairement, ici.

PARIS ETIENNE ANTONELLI

□□□